

Article paru dans **Les Petites Affiches Lyonnaises**
 En **Février 2007**

PETITES afficheslyonnaises

DU 11 AU 17 FÉVRIER 2008 - N° 886

3

ENTREPRISES

Easylife prend soin des salariés

Services. Easylife implante ses conciergeries d'entreprise au sein d'une entreprise, d'un site ou d'un parc d'affaires et développe actuellement des projets à la Part-Dieu et Technid.

Lors d'un programme d'échanges aux États-Unis, Frédéric Angelot, titulaire d'un MBA à HEC Paris, découvre les conciergeries d'entreprise et leur succès outre-Atlantique. De retour en France au début des années 2000, il souhaite créer son entreprise dans le secteur des services, mais estime qu'il est trop tôt pour lancer le concept des conciergeries d'entreprise dans l'Hexagone. Frédéric Angelot patientera donc jusqu'en 2006 pour démarrer cette activité en créant Easylife. "Time to market", justifie simplement Frédéric Angelot.

Aujourd'hui, le phénomène commence à prendre de l'ampleur sur le territoire et les activités d'Easylife montent en puissance. "Nous sommes une équipe de dix personnes et avons adopté un fonctionnement projet, explique le directeur associé.

adapts au site". Positionné sur les services aux salariés, les services aux entreprises et la conciergerie d'événements, Easylife a su convaincre le Centre de Congrès de Lyon. "Depuis l'été dernier, nous avons un comptoir de services à la Cité internationale où quatre personnes d'Easylife travaillent à temps plein", fait savoir Frédéric Angelot. Cette conciergerie s'adresse bien évidemment aux 2 500 salariés qui travaillent sur le site en leur apportant des services classiques : point relais pressing, lavage auto, panier du marché, démarches administratives, femme de ménage, nourrice... "Les habitants de la Cité internationale ont également accès à ces services et nous envisageons de développer un coin épicerie", ajoute le directeur. Pour répondre à la forte demande des entreprises, la société a mis en place une offre à leur attention comme la livraison de plateaux-repas et les navettes courrier. Lors des



grands événements, par exemple des congrès scientifiques, la conciergerie s'ouvre aussi aux touristes d'affaires et gère leurs diverses demandes : réservation d'un restaurant, transfert de bagages... "Le comptoir de services de la Cité internationale traite entre 50 et 200 demandes par jour", précise Frédéric Angelot.

Fort de cette expérience, Easylife pense pouvoir concrétiser jusqu'à cinq projets cette année. "Fin février, une société de services de 250 per-

sonnes, basée à Vaise-Gorge de Loup, mettra en service sa conciergerie", annonce Frédéric Angelot qui ne peut révéler l'identité de cette entreprise. "Nous travaillons aussi avec Technid et désirons installer plusieurs points relais sur ce territoire en nous appuyant sur les grandes entreprises de ce parc", poursuit-il. Le directeur d'Easylife ne cache pas non plus avoir des dossiers à l'étude dans le quartier de la Part-Dieu.

Pour concrétiser ces projets, la société devrait embaucher une dizaine de personnes cette année et table sur un chiffre d'affaires d'un million d'euros d'ici dix-huit mois. Signe du potentiel des conciergeries d'entreprise, des sociétés de services immobiliers, notamment Brice Robert, sont partenaires d'Easylife. "Pour monter en gamme, les programmes immobiliers lyonnais vont de plus en plus renforcer leur pôle services", prévoit Frédéric Angelot.

SÉVERINE RENARD



Frédéric Angelot (à droite) aux côtés de deux collaborateurs.

Des collaborateurs plus disponibles au travail

Nés aux États-Unis il y a une vingtaine d'années, les conciergeries d'entreprise ont fait une apparition récente en France. "Aux USA, 40 % des entreprises proposent des services de conciergerie à leurs collaborateurs. C'est un outil d'attractivité pour les employeurs", témoigne Frédéric Angelot. D'après le directeur d'Easylife, plusieurs

facteurs contribuent au développement des conciergeries d'entreprise dans l'Hexagone : une vraie réflexion sur les services dans les parcs d'affaires, les contraintes de temps de plus en plus fortes, les dispositifs fiscaux attractifs de la loi Borloo sur les services à la personne.

Pour les entreprises, les services d'une conciergerie constituent un excellent moyen pour attirer et fidéliser les salariés tout en s'assurant une plus grande disponibilité de la part de leurs collaborateurs. "On estime que 20 à 30 % du temps au travail peuvent être consacrés à résoudre des problèmes personnels", souligne Frédéric Angelot.

S. R.